



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 8

L'an deux mille vingt-deux, le douze janvier, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le cinq janvier deux mille vingt-deux, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 05/01/2022.

Etaient présents : FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjoint
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, CORRAIN Bruno, FOLTIN Muriel, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : ROBERT Alain, BARNABE Christophe, STUTZMANN Marc

Procurations : ROBERT Alain à FRANCOIS Jacques
STUTZMANN Marc à PUCHE Marie-Claude

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame BARAT Evelyne a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 2 : DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET 2021

Décision modificative au budget N°3

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget 2021 de la commune de Valdieu-Lutran,

CONSIDERANT la lettre de rejet en date du 21/12/2021 du SGC d'Altkirch concernant la prise en charge du Mandat 314 Bordereau 68 (allocation de vétérances 2021 des sapeurs-pompiers), changement d'imputation comptable à la demande de la Trésorerie,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget 2021 qui consiste à :

- prélever 2 600 € au compte 6281 chapitre 011 (fonctionnement)
- créditer le compte 6553 chapitre 65 (fonctionnement) pour la même somme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

AUTORISE la décision modificative au budget N° 3.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE 13.01.2022

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.

